

OFFICE CANTONAL DES SPORTS DE MONTAUBAN DE BRETAGNE

PROTOCOLE SANITAIRE pour les séances encadrées par l'OCS

- Pas d'accès aux vestiaires
- Arrivée et départ du pratiquant avec un masque
- Arrivée du pratiquant en tenue dans la salle en respectant la distanciation
- Lavage de main au savon ou au gel hydroalcoolique avant et après la séance
- Liste nominative des pratiquants et encadrants présents à la séance
- Ouverture des portes pour permettre l'aération de la salle
- Port du masque pour l'encadrant
- Port du masque pour les pratiquants pour tous déplacements hors de la salle
- Nettoyage du matériel entre chaque séance
- Respect des règles de distanciation lors de la séance
- Organiser une entrée et une sortie différentes afin d'éviter les croisements des différents groupes
- Accès à la salle autorisé uniquement aux pratiquants
- Une personne à la fois aux sanitaires, désinfection en chaque personne (si sanitaires autorisés par la Mairie)